

Conférence de presse de l'Union syndicale suisse (USS) du 8 août 2018 : Préserver les mesures d'accompagnement pour protéger les salaires suisses!

Déclaration de Giorgio Tuti, président SEV et vice-président USS

CCT et contrôles contre le dumping: Exemple du transport routier

Les paroles prononcées font foi.

Dans le domaine du transport routier des marchandises la concurrence est rude. Raison de plus pour qu'en Suisse, les dispositions de protection en vigueur ne soient pas assouplies. C'est la seule manière de garder les parts de marché pour les entreprises nationales de transport et de logistique sans que le personnel ne soit exploité.

Un coup d'oeil dans les coulisses du marché des transports européen libéralisé révèle dans toute l'Europe une tendance à la baisse des standards sociaux et des conditions de travail. La mobilité sans limite amène une exploitation sans limite. Les exemples sont nombreux dans le secteur des transports et les conséquences d'une libre concurrence et d'un manque d'intégration sociale pour les travailleurs concernés se ressentent.

Un chauffeur poids-lourds bulgare gagne en moyenne 215 euros par mois. Pour ce salaire il travaille 11,5 heures par jour ou 57,5 heures par semaine. En Allemagne et en Autriche, les chauffeurs gagnent quelques 1500 euros par mois. En Italie les salaires sont plus bas, avec un peu plus de 1000 euros par mois. En Europe, on rencontre de plus en plus de rapports de travail atypiques comme les entreprises uninominales, les indépendances fictives ou le travail intérimaire, qui contournent les conventions collectives de travail et le versement de prestations sociales. En Suisse on ressent aujourd'hui déjà la pression sur les salaires et le social. De plus en plus de chauffeurs étrangers s'arrangent pour obtenir les papiers leur permettant de travailler en Suisse, il ne s'agit plus de cas d'exception. La situation dans les cantons frontaliers est grave, surtout au Tessin où des chauffeurs de bus sont engagés avec des salaires mensuels de 3500 francs. Or la moyenne des salaires en Suisse se situe aux alentours de 5000 francs!

La pression est déjà grande en Suisse pour les travailleurs et travailleuses du domaine des transports et de la logistique. Si les mesures de protection existantes sont assouplies, cette pression augmente. En cas d'allègement de l'interdiction de cabotage, les entreprises de transport étrangères pourront circuler librement dans toute la Suisse. Ce sera la fin de la branche suisse du transport routier des marchandises.

Ceci n'est dans l'intérêt ni des chauffeuses et chauffeurs professionnels, ni des entreprises de transport. Et encore moins du Conseil fédéral!

C'est pourquoi en Suisse, nous devons absolument défendre les principes suivants:

Pas de dumping salarial et social!

Plus de conventions collectives de travail et de contrôles!

Plus de protection des postes de travail, en aucun cas moins!

Plus de dispositions de protection, en aucun cas moins!